



Déclaration CGT au CHSCT Ministériel Travail du 6 juillet 2017

En complément de la déclaration intersyndicale qui a été lue, nous souhaitons, au nom de la CGT, vous alerter sur des situations locales qui nous inquiètent.

En premier lieu, nous vous alertons de nouveau - nous l'avions déjà fait lors de la réunion du CHSCTM du mois d'avril - sur la situation d'agent.es en arrêt de travail prolongé qui se trouvent isolé.es et sans contact avec leur direction, et ne peuvent pas préparer dans des conditions sereines, la reprise du travail sur leur poste ou sur un autre poste compatible avec leur état de santé. A cet égard, la situation de notre collègue inspecteur du travail à Tours, pour lequel nous avons sollicité un rendez-vous auprès de Monsieur Blondel et qui n'y a pas donné suite à ce jour, reste particulièrement préoccupante. Nous réitérons donc notre demande de rendez-vous pour ce collègue.

Nous attirons plus largement votre attention sur la situation des collègues de l'inspection du travail de l'UD 37. Même si des mesures qui vont dans le bon sens semblent avoir été actées et prises, notamment suite au CHSCTR du 28 avril 2017, il est important de conforter le collectif de travail qui a été fortement éprouvé depuis la mise en place de la réforme « Ministère Fort » et par un management inapproprié au sein de l'UC Sud (intervention IAPR, arrêts de travail liés à ces dysfonctionnements, mauvaise gestion des incidents de contrôle,...).

En second lieu, nous avons pris connaissance de la situation des plus tendue au sein de l'UD de la Marne. Alors que notre syndicat a dénoncé l'aggravation des conditions de travail des agent.es et le management par le flicage dans un tract et lors de la réunion du CHSCT local du 4 juillet (sous-effectif chronique et suppression de 5 nouvelles sections, disparition et perte du sens des missions, destruction des collectifs de travail, isolement des collègues, hausse des arrêts maladie, multiplication des situations d'épuisement professionnel, ...), la DIRECCTE, sans répondre à ces situations de souffrance qui perdurent depuis de nombreux mois, et continuent de s'aggraver, choisit de menacer y compris sur le plan pénal, le syndicat et ses militants, qui tirent la sonnette d'alarme, attisant de fait les tensions.

Nous vous demandons d'intervenir afin que tout soit mis en œuvre pour retrouver un climat serein, permettant aux instances de fonctionner et de traiter et prendre en charge réellement les questions portant sur des conditions de travail des agent.es.

Enfin, nous réitérons notre demande de protection de l'ensemble des agent.es travaillant dans la tour Bretagne à Nantes, exposé.es à des fibres d'amiante du fait des essais de fonctionnement des clapets de désenfumage dégradés, ce qui passe par le fait d'ordonner l'évacuation immédiate des locaux.

Cette situation est significative de la gestion calamiteuse du risque amiante bâtementaire malgré les nombreuses alertes des dernières années – raison pour laquelle notre syndicat soumettra aujourd'hui une proposition de vote d'une expertise nationale pour risque grave.